

## 2. Fixation des priorités de la recherche

L'allègement de la pauvreté est un important aspect de la déclaration de mission de l'ADRAO, conformément à l'accent mis par le GC sur la réduction de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition dans les pays en développement.

L'ADRAO va contribuer à l'allègement de la pauvreté par un développement intégré durable du secteur rizicole et une amélioration de la sécurité alimentaire à différents niveaux, en particulier à travers le développement de technologies. Les bénéficiaires ultimes de l'ADRAO sont les riziculteurs et consommateurs de riz en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les bénéficiaires les plus immédiats de l'ADRAO sont les collaborateurs R&D comme les Systèmes nationaux de recherche agricole et de vulgarisation (SNRAV) et les ONG.

Pour atteindre son objectif au fil de la décennie à venir, l'ADRAO doit s'atteler aux domaines prioritaires où (i) elle a – ou pourrait avoir – un avantage comparatif, et (ii) avoir un impact rapide et substantiel. Ceci a un certain nombre d'implications. La première est que l'ADRAO ne peut pas et ne doit pas faire tout dans le continuum recherche-développement. Une seconde implication est que la fixation des priorités de l'ADRAO doit être guidée par une évaluation de l'impact attendu de la recherche consacrée à la solution d'une contrainte donnée. Ceci veut dire que pour une contrainte donnée, on a besoin d'informations quantitatives sur : (a) la perte de rendement par hectare, (b) les surfaces affectées, (c) la probabilité d'occurrence de la contrainte, et (d) la vraisemblance qu'une solution peut être trouvée et extrapolée dans un délai raisonnable et avec des ressources limitées. Malheureusement, ce type d'information fait actuellement défaut pour la plupart des contraintes. Une récente fixation des priorités entreprise par le CORAF/WECARD a montré l'importance du riz à

travers la région. Dans cet exercice, le riz était la culture vivrière prioritaire dans les pays de la côte ouest africaine et se classait deuxième culture la plus importante (après les légumes) en Afrique de l'Ouest sahélienne. L'ADRAO et les SNRA vont conduire de manière périodique et par pays des exercices de fixation des priorités pour revoir et coordonner les stratégies de recherche. Une telle approche régionale de la planification de la recherche est conforme aux nouvelles stratégies du GC<sup>1</sup> et du FARA<sup>2</sup>.

Dans la décennie à venir, l'ADRAO va continuer à mettre l'accent sur les trois principaux systèmes de production rizicole (plateau, bas-fond pluvial et irrigué) qui couvrent la plupart des zones de riziculture (Tableau 2, page 11). L'ADRAO ne travaillera pas directement dans l'écologie de mangrove, mais continuera de fournir un appui à la recherche dirigée par les SNRA dans ce domaine, notamment la collaboration réussie avec la station de Rokupr en Sierra Leone.

### Couverture géographique

Même si notre cible potentielle dans le nouveau plan sera l'Afrique subsaharienne, historiquement, la région prioritaire de l'ADRAO a été l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cependant, même dans cette région, le progrès restera probablement inégal à cause de la diversité dans les milieux R&D et les politiques. Au cours de la décennie à venir, l'ADRAO va mettre l'accent sur les pays où un impact substantiel peut être réalisé en 5-10 ans (Tableau 3). Ce faisant, une base de référence saine sera mise en place pour l'intensification à d'autres pays de la région.

<sup>1</sup>CGIAR, 2000. A Food Secure World for All: Towards a New Vision and Strategy for the CGIAR. Washington, DC., 40 p.

<sup>2</sup>FARA, 2003, FARA's Strategy for Agricultural Research for Development in Africa, 2002–2012. Accra, 26 p.

**Tableau 3.** Priorités géographiques de l'ADRAO.

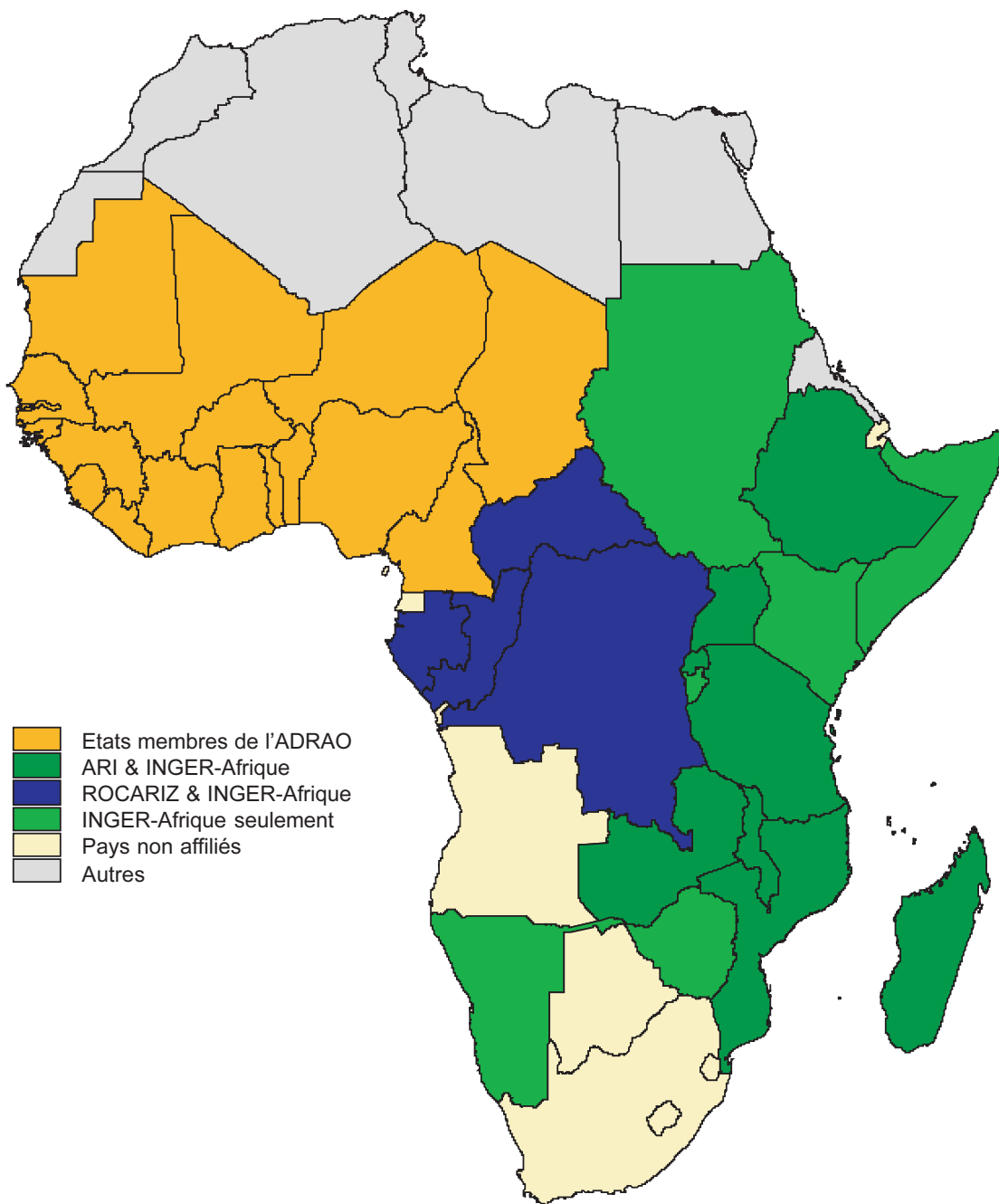
Priorité géographique	Caractéristiques	Délai pour un impact vérifiable	Impact attendu
Premier groupe de pays AOC	Pays où une ou plusieurs des priorités de recherche de l'ADRAO sont pertinentes et où la situation demeurera vraisemblablement favorable pour un impact substantiel	Court (< 5 ans) à moyen terme (5-10 ans)	Adoption rapide des technologies disponibles
Second groupe de pays AOC	Pays où la situation demeurera vraisemblablement défavorable	Moyen (5-10 ans) à long terme (> 10 ans)	Renforcement du partenariat actuel pour se préparer pour un impact rapide une fois la situation améliorée
Pays du reste de l'ASS	Pays où le riz est important, où les priorités de recherche de l'ADRAO sont pertinentes et où de bons partenariats avec les institutions R&D peuvent être mis en place	A évaluer au fil de la décennie à venir	Développement de programmes efficaces de recherche-développement coopérative

L'expansion de la zone géographique de l'ADRAO au-delà des pays membres actuels vise à maximiser l'impact potentiel des ressources investies dans la recherche rizicole à travers l'élargissement de son partenariat avec les bénéficiaires directs et ultimes. Elle sera en conformité avec la mondialisation et l'intégration de la gestion de la recherche agricole en Afrique subsaharienne ainsi que les développements en cours au sein du FARA et du Programme de développement d'ensemble de l'agriculture africaine (CAADP)<sup>3</sup>. Mais, sans une augmentation concomitante des ressources, une telle couverture élargie se limitera vraisemblablement à un renforcement des relations avec la communauté scientifique et d'autres avantages secondaires à faible coût. A court terme, l'accent sera mis sur le renforcement de la collaboration scientifique et les mécanismes d'échange comme INGER-Afrique. La mise en œuvre rapide de la R&D appropriée se fera

en collaboration avec l'ASARECA et la SADC-FANR en Afrique orientale et australe (ESA). A moyen et long terme et selon l'implication de l'expansion géographique sur la mobilisation des ressources et les coûts, on peut envisager l'adhésion de quelques autres pays-clés producteurs de riz provenant de régions d'Afrique subsaharienne autre que l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ainsi l'ADRAO donnera la priorité au travail dans les pays subsahariens où (i) une ou plusieurs priorités de recherche sont pertinentes, (ii) où le riz est une culture importante, et (iii) où la situation demeurerait vraisemblablement favorable pour un impact au cours de la prochaine décennie.

<sup>3</sup>NEPAD, 2003, Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP), NEPAD Secretariat, Midrand, South Africa, 102 p.



### Etendue actuelle de l'implication de l'ADRAO en Afrique subsaharienne

Les Etats membres de l'ADRAO bénéficient également des réseaux de l'ARI, du ROCARIZ et de INGER-Afrique